

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 Mars 2019 LYCEE Val d'Authie Doullens

13 collègues agent comptable présents

2 fondés de pouvoir présents

L'assemblée générale est présidée par Patrick Canon, président de l'association.

Ordre du jour :

Renouvellement des statuts de l'Association

Bilan

Actualités

Présentation de l'outil Excel pour les provisions de créances

Observations du rectorat sur les comptes financiers et les budgets

Renouvellement des statuts de l'association :

Patrick Canon présente le document de renouvellement des statuts de l'association afin de terminer la procédure avec la Préfecture.

1er point modifié:

Le siège social : Cité Scolaire de Noyon, le conseil d'administration de la Cité Scolaire de Noyon a acté cette modification.

2^{ième} point modifié:

Ajout des Fondés de pouvoir

Autres modifications:

Le terme « conseil » est remplacé par « assemblée générale »

Le montant des cotisations est décidé en assemblée générale en début d'année scolaire

Actuellement, sur les 39 agents comptables et 7 fondés de pouvoir de l'Académie, 20 agents comptables et 4 fondés de pouvoir ont adhérés à l'Association Espace 20.

Vote: 15 Pour

- Bilan de cette année

Patrick Canon rappelle que les comptes rendus ont été envoyés suite à la réunion Espace EPLE, à la rencontre avec le Secrétaire Général, et à la réunion sur la modification de la carte comptable au Rectorat.

Actualités :

• Patrick Babassana aborde le thème des avis à tiers détenteur

Possibilité réservée jusqu'à présent aux Finances Publiques, les textes ont élargi cette possibilité jusqu'aux EPLE.

Actuellement pas de procédures ni de modalités clairement établies, il faudrait se rapprocher du Rectorat pour obtenir un document administratif bien cadré.

Pour Rachid Lasri, cette mesure renforce notre responsabilité en matière de recouvrement et de résultat.

Pour Cyril Guillaume, la difficulté c'est surtout la connaissance de l'information.

Pour Rachid Lasri, la question de recherches de renseignements nécessite un partenariat avec les Finances Publiques qui connaissent l'information.

Cette possibilité de faire appel aux avis à tiers détenteur concerne les créances élèves mais aussi tous les types de recettes.

La meilleure opportunité pour cette mise en œuvre sera OPALE.

Pour Cyril Guillaume, c'est une procédure à bien sécuriser, si nous n'avons pas d'outils adaptés, cela peut faire porter un risque sur le formalisme qui peut entrainer des recours.

Il faudra être vigilent à ne pas multiplier les données personnelles, cf dans le cadre du RGPD.

Les collègues soulèvent la question des formations internes sur ces évolutions.

Enquête OPALE

 Nouvelle circulaire pour le remboursement des Frais de Déplacement du 28.02.2019 :

Cyril Guillaume s'interroge sur l'interprétation de la phrase « lorsque la dépense est inférieure à 30.00 € par jour, pas de pièce justificative exigée sauf si demande expresse de l'ordonnateur »

Les collègues précisent que le conseil d'administration vote le règlement sur les frais de déplacements pour déroger aux taux de frais, ou que cela peut aussi être inscrit sur les ordres de mission dans lesquels on peut préciser : le remboursement s'effectuera la présentation des pièces justificatives.

Pour le remboursement des repas, il y a aussi un vide d'interprétation.

Cyril Guillaume sollicitera la DAF sur ce sujet.

Patrick Canon propose de mettre en commun les réponses de la DAF pour l'Association, en créant un outil de partages par la mise en place d'un espace collaboratif.

Karine Billon se porte volontaire pour créer cet espace collaboratif.

· Paiement carte bleue

Patrick canon rappelle qu'en 2020, tous les établissements devront utiliser le paiement par carte bleue.

Il est proposé de travailler une fiche d'information pour diffusion auprès des gestionnaires afin de les sensibiliser, en collaboration avec les Finances Publiques.

Corinne Taillefumier et François Beaucarne se portent volontaires pour la mise en place de cette fiche.

OPEN Carte Comptable

Patrick canon présente cet outil qui a été présenté lors de leur réunion à Espace EPLE. Laurent Haffray a mis jour les données sur ce site, site intéressant en cas de mutation mais qui peut être modifié par tout le monde.

Séminaire Bordeaux Septembre 2020, sur les Mobilités Internationales.

Assemblée Générale Espace EPLE le 17.05.2019 au lycée Louis Legrand à paris, sur le thème : La responsabilité Personnelle et Pécunière du Comptable

Sujet d'actualité suite aux réformes en cours, modification du métier de comptable et remise en cause du principe de séparation du comptable et de l'ordonnateur, cela aura des incidences sur nos métiers.

Courriers et audiences au Rectorat

Un courrier a été effectué afin que l'Association Espace 20 soit considérée comme un interlocuteur privilégié pour OPALE.

Audience au Rectorat : thèmes évoqués : les incidences des baisses de DGF ainsi que le regroupement des mutualisations avec les incidences sur les indemnités pour les comptables et sur les personnels.

Les collègues souhaiteraient que l'on se positionne clairement par rapport à la Région qui empiète de plus en plus sur nos activités et que l'on fasse bloc.

Patrick Canon propose d'écrire un courrier pour demander une audience.

- Présentation outil Excel Provisions de créances :

Rachid Lasri présente l'outil qu'il a mis en place pour les provisions de créances et nous explique son utilisation.

Il s'agit d'automatiser, à partir d'un calcul de risques établi grâce à un barème, le montant des opérations de fin d'année qu'il convient de provisionner. Le travail se fait à partir d'une extraction des créances GFC.

Certains collègues l'ont utilisé et en font un retour positif.

C'est un outil adaptable selon les spécificités de chacun.

Nous diffuserons cet outil aux adhérents et le présenterons au bureau d'ESPACE EPLE.

- Observations des autorités de contrôle :

Patrick Canon avait invité la DAJ ce mercredi 13 mars 2019, pour travailler avec nous sur les observations, le secrétaire général avait donné son accord, mais personne n'est venu du rectorat.

Un courrier de conseils devrait nous être envoyé plutôt qu'un courrier d'observations.

Il apparaît pour les collègues, qu'il y a confusion entre la cellule RConseil et le contrôle de légalité, un jugement sur la manière d'utiliser des comptes alors que c'est un problème de régularité comptable.

Les observations de la Région sur les budgets sont des atteintes au principe d'autonomie des EPLE

Il faudrait que le Rectorat et la Région s'entendent sur le nombre de jours de fonds de roulement préconisés.

L'envoi de ces courriers aux chefs d'établissement est aussi problématique.

La dernière assemblée générale de l'Association espace 20 aura lieu le vendredi 14 juin 2019 au lycée de Friville l'Escarbotin. Nous inviterions les collègues partis en retraite l'année dernière (si vous avez leurs coordonnées les faire connaître à Corinne)

La Secrétaire

aillefumier

Le Président

Patrick Canon